



# Contrôle interne, audit et lutte contre la corruption : Outils de bonne gouvernance dans le secteur public

			
LIEU	DURÉE	DATES	PRIX
Paris	2 semaines	du 17/11/2025 au 28/11/2025	Option 1 : 4 900 € Option 2 : 6 160 €

## OBJECTIFS

- Présenter les concepts et les outils relatifs à la lutte contre la corruption et à la promotion de la bonne gouvernance dans le secteur public.
- Aborder les rôles et les responsables des structures de contrôle interne et externe dans la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance.
- Présenter les principes, les règles et l'importance de la comptabilité publique dans la lutte contre la corruption.
- Fournir des informations sur les lignes directrices permettant aux divers corps et institutions de contrôle de l'Etat d'évaluer les forces et faiblesses de leurs pratiques en matière de promotion de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption.
- Présenter les meilleures pratiques en matière de lutte contre la corruption et à la bonne gouvernance.

## THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

<p><b>1<sup>er</sup> MODULE</b> LES CONCEPTS ESSENTIELS RELATIFS A LA BONNE GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR PUBLIC</p>	<p><b>2<sup>e</sup> MODULE</b> REGLES, BONNES PRATIQUES ET TRAITES INTERNATIONAUX DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LEURS CONSEQUENCES EN DROIT INTERNE</p>
<p><b>3<sup>e</sup> MODULE</b> CONTROLE ET AUDIT INTERNES DANS LE SECTEUR PUBLIC : AVANTAGES, OBJECTIFS ET LIMITES</p>	<p><b>4<sup>e</sup> MODULE</b> L'AUDIT DE PERFORMANCE AU SERVICE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE</p>
<p><b>5<sup>e</sup> MODULE</b> COMPTABILITE PUBLIQUE ET REGIMES DE RESPONSABILITE RESPECTIFS DE L'ORDONNATEUR ET DU COMPTABLE PUBLIC</p>	<p><b>6<sup>e</sup> MODULE</b> ROLES ET RESPONSABILITES DES INSPECTIONS ET DE LA COUR DES COMPTES DANS LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE ET DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</p>
<p><b>7<sup>e</sup> MODULE</b> CELLULES DE RENSEIGNEMENT FINANCIER (CRF) ET AUTRES PARTIES PRENANTES DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</p>	<p><b>8<sup>e</sup> MODULE</b> LE PARLEMENT ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</p>

### POUR QUI ?

Parlementaires et assistants parlementaires, magistrats, membres des corps d'inspection et auditeurs, membres de corps de contrôle interne et externe, magistrats financiers, agents chargés de la promotion de l'intégralité et de la lutte contre la corruption, agents des ministères des finances et des ministères sectoriels, conseillers en finances publiques et en gouvernance économique.

**JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE**